

Le mot du Président :

Toutes et tous à la Pêche



« Les élections de nos structures sont terminées. La pêche du brochet est ouverte, dans quelques jours la pêche de l'ombre puis celle du sandre vont ouvrir. Tout est en ordre de marche pour une saison estivale ou de nombreux pêcheurs de Haute-Loire, et aussi d'autres départements vont venir découvrir nos rivières et nos poissons sauvages. Sachons accueillir ces pêcheurs. La réciprocité tant départementale qu'interdépartementale permet à moindre coût de pêcher dans presque toute la France, ne boudons pas notre plaisir, allons à la pêche seul ou en famille. Vous trouverez dans cette feuille de choux les dernières informations halieutiques de notre beau département. »

*Le Président fédéral
Antoine LARDON*

Le nouveau Conseil d'administration de la Fédération :

Le Conseil d'administration de notre Fédération a été élu le 27 mars 2016 à Vals près le Puy en présence de la DDT de Haute-Loire. Sur 15 membres élus, il y a 7 nouveaux administrateurs :

Président : A.LARDON

Vice-Président : L. MARTIN

Vice-Président : D. MATHIEU

Trésorier : L. GIRAUDON

Secrétaire : J.C.PULVERIC

Membres : J.P. CIZERON, P. CORNUT, R. DECHAZERON,
P. KOMAJDA, C. MANEVAL, P. MARTIN, C. MATHIEU,
A. NIVARD, A. PIRAIRE et J. VERNAT.

Auditeur : J. DESPREAUX.



Assemblée générale 2016 à Brioude :

26 A.A.P.P.M.A étaient présentes pour cette assemblée générale ordinaire. Après l'accueil de l'A.A.P.P.M.A de Brioude, M. FAUCHER, Maire de Brioude, a souligné qu'il était heureux d'accueillir notre assemblée générale.

M. VIGIER, Député, s'est présenté comme pêcheur et défenseur du saumon. Il a remercié le Président pour son action pour le saumon de l'axe Loire-Allier. Il a rappelé que la salmoniculture de Chanteuges constitue un formidable outil pour le saumon. Il souhaite que la gestion du saumon ne soit plus assurée par Orléans ou Nantes mais par notre territoire. Il explique qu'il est nécessaire de modifier le PLAGEPOMI. A la suite de cette intervention, le Président propose une motion qui est adoptée à l'unanimité.

La partie financière comprenant l'exécution du budget 2015, le projet de budget 2016, le rapport des vérificateurs aux comptes et les résolutions financières ont été adoptées à l'unanimité.

L'assemblée a ensuite réélu les vérificateurs aux comptes Messieurs C. DUTERTE, B. LEBOITEUX et M. MANET pour un an.

Le rapport d'activités de 2015, élaboré par le conseil fédéral a été adopté à l'unanimité.

Le Président a présenté les orientations par le Conseil fédéral du 2 avril 2016 pour le mandat qui débute :

- La réactualisation du PDPG.
- L'halieutisme
- La continuité écologique et la micro-électricité
- La réforme territoriale.
- La formation des responsables d'AAPPMA..
- La distribution des cartes de pêche.

Actualités :

La mobilisation des usagers du Lac du Bouchet :

Un projet initié en 2013 pour développer l'écotourisme sur le site du Lac du Bouchet avait reçu l'appui de la Fédération.

Mais au fur et à mesure de l'avancement du projet celui-ci est devenu la création d'un « Center-Parc » ou la préservation de la « Nature » devient excessive et éloigne des personnes de ce site remarquable le plus visité de Haute-Loire.

Ainsi après la suppression des poubelles, bancs, tables, panneaux d'informations, les voitures et le goudron ne doivent plus être visibles dans le périmètre du cratère.

Nous participons activement à l'animation et à la promotion du lac tant pour les touristes que pour les pêcheurs.

Notre fédération s'investit fortement sur le site avec une gestion basée sur des poissons de qualité et en quantité, nous voulons disposer de places de parking pour les animations estivales et pour les pêcheurs qui pratiquent en barque.

Pour ce faire nous avons participé aux manifestations organisées par le collectif de défense.



Attention de nouvelles tailles légales de capture :

Comment mesurer le poisson capturé ?

La longueur des poissons est mesurée du bout du museau à l'extrémité de la queue déployée



Comme cela était annoncé sur notre dépliant 2016, un arrêté modificatif est en vigueur depuis le 16 avril 2016.

En Haute-Loire les mailles des poissons sont modifiées comme suit :

- Le Brochet 60 cm
- Le Sandre 50 cm
- L'Ombre commun 35 cm.

De plus un quota journalier de carnassiers est mis en place, il ne peut être conservé que 3 carnassiers, dont un brochet, par jour maximum.

Les structures de la Pêche de loisir en France se modifient :

Après la mise en place des 13 grandes régions administratives en France, les pêcheurs ont créé des Associations Régionales de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique.

Mais aussi pour améliorer notre action sur les milieux et les poissons; il a également été décidé de mettre en place des Unions de Bassins des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Ainsi la Fédération de Haute-Loire adhère à l'Association Régionale Auvergne Rhône-Alpes et à l'Union de Bassins Loire-Bretagne.

